



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Paris

Commune : Paris 4ème

Autres communes :

R500

Appellation : Hôtel Laffemas (ancien)

Monument(s)

Appellation : Hôtel Laffemas (ancien)

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 17/07/1920

Étendue de la protection : Façades et toitures : classement par décret du 17 juillet 1920

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.